

# L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR IMAGINER LE PÉRI-URBAIN DE L'APRÈS-PÉTROLE

## Les enseignements de l'Essonne

---

octobre 2017, Valérie Kauffmann

---

### Signé PAP, n°14

*Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.*

*Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.*

*Pour le Signé PAP du mois d'octobre 2017, Valérie Kauffmann, architecte-paysagiste directrice-adjointe du CAUE 91 et membre du Collectif PAP, nous livre sa lecture de l'évolution des paysages de l'Essonne.*

*Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !*

Le département de l'Essonne est l'exemple même des aménagements de l'ère du pétrole. Encore largement rural jusqu'à la guerre de 1914, il s'est urbanisé par vagues successives et en fonction d'impératifs multiples : le besoin de logements, la réorganisation de la région parisienne..., le plus souvent dans l'urgence et sans porter attention aux caractères du territoire. Le résultat est une urbanisation en plaques étanches où se juxtaposent différents types de paysages : villageois, pavillonnaires, grands ensembles, villes nouvelles, le tout coupé par des infrastructures de transport bordées de zones d'activités et de grands centres commerciaux. On retrouve là tous les attributs de ce que David Mangin a appelé la ville franchisée<sup>1</sup> et Annie Fourcaut la banlieue en morceaux<sup>2</sup>. Cette dispersion de l'espace impose généralement l'usage de la voiture (très souvent plus de deux par famille), un mode de vie dont on a pu constater la fragilité lors du blocage des raffineries de pétrole en 2016.

---

<sup>1</sup> David MANGIN. *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*. Paris, Éditions de la Villette, 2004.

<sup>2</sup> Annie FOURCAULT. *La banlieue en morceaux*. Paris, Editions Créaphis, 2000.

## LA DIFFICILE CONCILIATION D'UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS ET D'ASPIRATIONS URBAINES

Pourtant la géographie de l'Essonne dessine des paysages singuliers<sup>3</sup> faits notamment des nombreuses rivières qui la structurent. L'attachement des essonnais à leurs paysages hérités s'exprime lors de différentes consultations que le conseil départemental leur a proposées afin d'imaginer l'avenir du territoire. Du fait d'une urbanisation très récente et très rapide, les traces encore présentes d'un passé rural proche subsistent en effet aujourd'hui aussi bien dans les mémoires que dans le paysage et les usages. Cette survivance nostalgique d'un cadre rural forme la toile de fond paradoxale d'un mode de vie devenu péri-urbain et d'une volonté revendiquée de modernité.

Cette vision à double focale est souvent assumée par les élus, qui valorisent le cadre de vie « villageois » tout en développant avec ardeur l'activité économique. Le nouveau contexte métropolitain semble encore accentuer cette tendance : les élus rivalisent pour accueillir sur leur territoire les équipements de la métropole, hier le Grand stade de rugby, aujourd'hui des bâtiments pour l'Exposition universelle. Entre un devenir lié à des événements exogènes et une fierté fondée sur les qualités passées du territoire, l'équilibre est délicat. Les deux horizons se développent en parallèle, comme si l'un n'avait pas d'impact sur l'autre.

Le paysage en sort rarement gagnant.

Pourtant, à l'heure des questionnements liés aux différentes transitions énergétiques, sociales, économiques et écologiques, comme des demandes des habitants de participer aux projets locaux, cette coexistence d'urbanité et de ruralité ne serait-elle pas un des atouts majeurs du département ?

### RECONNAÎTRE L'AGRICULTURE COMME UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN

En Île de France et spécifiquement dans sa deuxième couronne, les espaces ouverts occupés par l'agriculture ou le maraîchage constituent de



**Le Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix, Essonne**  
© C. Stacchetti - Le Triangle Vert

véritables marqueurs du territoire au niveau spatial aussi bien que sociétal. Mais si les espaces naturels bénéficient souvent d'une reconnaissance protectrice, les espaces agricoles sont soumis à une forte pression urbaine, en une coexistence dont les règles restent difficiles à définir.

En 2009, la consultation liée au Grand Paris<sup>4</sup> a permis de reconnaître l'agriculture comme un atout par rapport à d'autres métropoles, sur le plan du paysage aussi bien que sur celui des usages. Les projets de Paola Vigano ou d'Antoine Grumbach en faisaient un enjeu pour le développement métropolitain. Réalité jusque-là difficile à défendre pour ceux qui sillonnaient le terrain, l'espace agricole était enfin devenu un sujet.

De nombreuses réflexions liant les projets agricoles et urbains ont dès lors alimenté les débats franciliens. Ainsi, les CAUE d'Île-de-France ont-ils abordé cette question lors d'un séminaire organisé en 2011<sup>5</sup> par les Ateliers du Grand Paris. Sous le titre « Le Grand Paris, métropole agricole », ils proposaient aux professionnels

<sup>3</sup> AGENCE FOLLEA ET GAUTIER. *Guide des paysages urbains et naturels de l'Essonne*. Evry, Conseil Général de l'Essonne et Caue 91, 2010.

<sup>4</sup> Paola VIGANO et Antoine GRUMBACH, *Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne*, AIGP, 2008.

<sup>5</sup> Les CAUE d'Île de France. *Le Grand Paris, métropole agricole*. [www.caue-idf.fr](http://www.caue-idf.fr), 2011.

## L'AGRICULTURE EST PLUS FACILE À DÉFENDRE EN VILLE QU'À LA CAMPAGNE !



En 2017, la question agricole impacte de façon étonnante l'urbanisme et l'architecture à Paris. La présentation des 22 projets lauréats du concours « Réinventer Paris » est significative : « Ces projets témoignent d'une créativité rare, alliant le respect de l'environnement, l'innovation sociale et des gestes architecturaux exceptionnels. Ils font la part belle aux espaces partagés, sources de rencontres et de vivre-ensemble »<sup>7</sup>.

Sur les toits, les terrasses, dans les jardins partagés, les légumes sont invités à pousser partout, offrant l'image d'une ville « fertile » plus douce et plus conviviale, une ville qui renouerait avec la nature et les saisons, la présence de la végétation contribuant par ailleurs à réduire les îlots de chaleur. Cette ville s'inscrirait dans les transitions écologiques tout en incarnant des valeurs de modernité, de connexions, de partage.

Pour être viable, la végétalisation des villes soulève de nouvelles questions, dont celle de la ressource en eau : si l'on cherche à limiter l'irrigation, le mieux est de planter sur les sols profonds. Ce qui renvoie à la question de l'urbanisme et de l'artificialisation des sols<sup>8</sup>.

De fait, pendant qu'on verdit les villes, cette artificialisation s'étend de façon continue : entre 1982 et 2011, les villes françaises ont gagné 35 400 km<sup>2</sup> en superficie (+42,5%), selon l'Insee, le plus souvent au détriment des terres agricoles.

Ce phénomène se vérifie en grande couronne, où la terre agricole est toujours la grande perdante de l'urbanisation. Face à d'autres urgences sociétales comme le besoin de logements, l'agriculture cède sa priorité. Même si elle est de plus en plus inventive et développe des qualités spatiales et d'usage en rupture avec les abus de la mécanisation et de la chimie<sup>9</sup>, elle est encore très peu prise en compte

de l'aménagement d'inverser le regard et de partir des composantes fonctionnelles, spatiales, sociales et économiques de l'agriculture pour imaginer la métropole de demain. L'agriculture permet de maintenir des espaces ouverts sur lesquels les urbains développent de nombreux usages, en contrepoint d'une densité urbaine de plus en plus forte. Au même moment l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Île de France éditait un ouvrage de Laure de Biasi<sup>6</sup> sur le thème des fonctionnalités des espaces ouverts, qui proposait une démarche simple pour articuler fonctionnalités agricoles et urbanisation. D'autre part, sur le terrain, la région accompagnait des projets agri-urbains dont trois se trouvent en Essonne, qui tentaient d'édifier, au jour le jour, les règles de cette coexistence.

Sept ans après ces prémisses, on constate qu'une telle articulation est toujours difficile à concrétiser. Paradoxalement, c'est dans la ville dense que l'hybridation entre projet agricole et urbain est la plus dynamique.

<sup>6</sup> Laure de BIASI, Leire ARBELBIDE, Sarah CHARRE, SAFER Île de France. *Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts*. IAU, 2011.

<sup>7</sup> Notice de présentation sur le site de la ville de Paris : [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

<sup>8</sup> Bénédicte WEISS. *Les villes se verdissent*. Alternatives Economiques N°367, 2017.

<sup>9</sup> Si l'ensemble des agriculteurs, loin s'en faut, ne sont pas passés au bio, ils ont tous dû changer « à l'insu de leur plein gré » comme le dit Thomas Joly, président de Terre et Cité dans le livre « Terres Précieuses » de Martine Debieesse. Beaucoup se sont diversifiés en développant des débouchés plus locaux, même des céréaliers. Pour les projets agri-urbains, l'enjeu principal est de garder la terre, en soutenant l'évolution des pratiques.

Martine DEBIEESSE. *Terres précieuses. Témoignages de femmes et d'hommes qui font l'agriculture du plateau de Saclay*. Edition Grand Garroi.

dans les implantations des nouveaux quartiers ou des zones d'activités. Alors qu'elle reste l'un des plus anciens usages du sol, elle constitue rarement une composante du projet urbain.

Dans ces relations dissymétriques, l'urbanisation fait encore office de conquérant et l'agriculture de résistant. Le site de la chambre d'agriculture d'Île de France témoigne que l'urbanisation est au cœur des préoccupations des agriculteurs « particulièrement attentifs aux menaces que l'urbanisation fait peser sur la vie rurale. Ces dernières années, ce sont 2 000 hectares de terres agricoles qui sont transformées chaque année en espaces urbains. »

## DU FRONT URBAIN AUX PROJETS AGRI-URBAINS : PASSER DE LA CONFRONTATION AUX PROJETS COMMUNS

En 2010, la première tentative d'élaboration du Schéma directeur de la région Ile de France a permis de prendre conscience des effets concrets de l'étalement urbain sur le plan des

terres consommées comme du faible nombre de logements construits sur les terres ainsi artificialisées. La notion de front urbain s'est ainsi imposée pour contenir l'urbanisation, jusqu'à s'inscrire dans les documents de planification<sup>10</sup>.

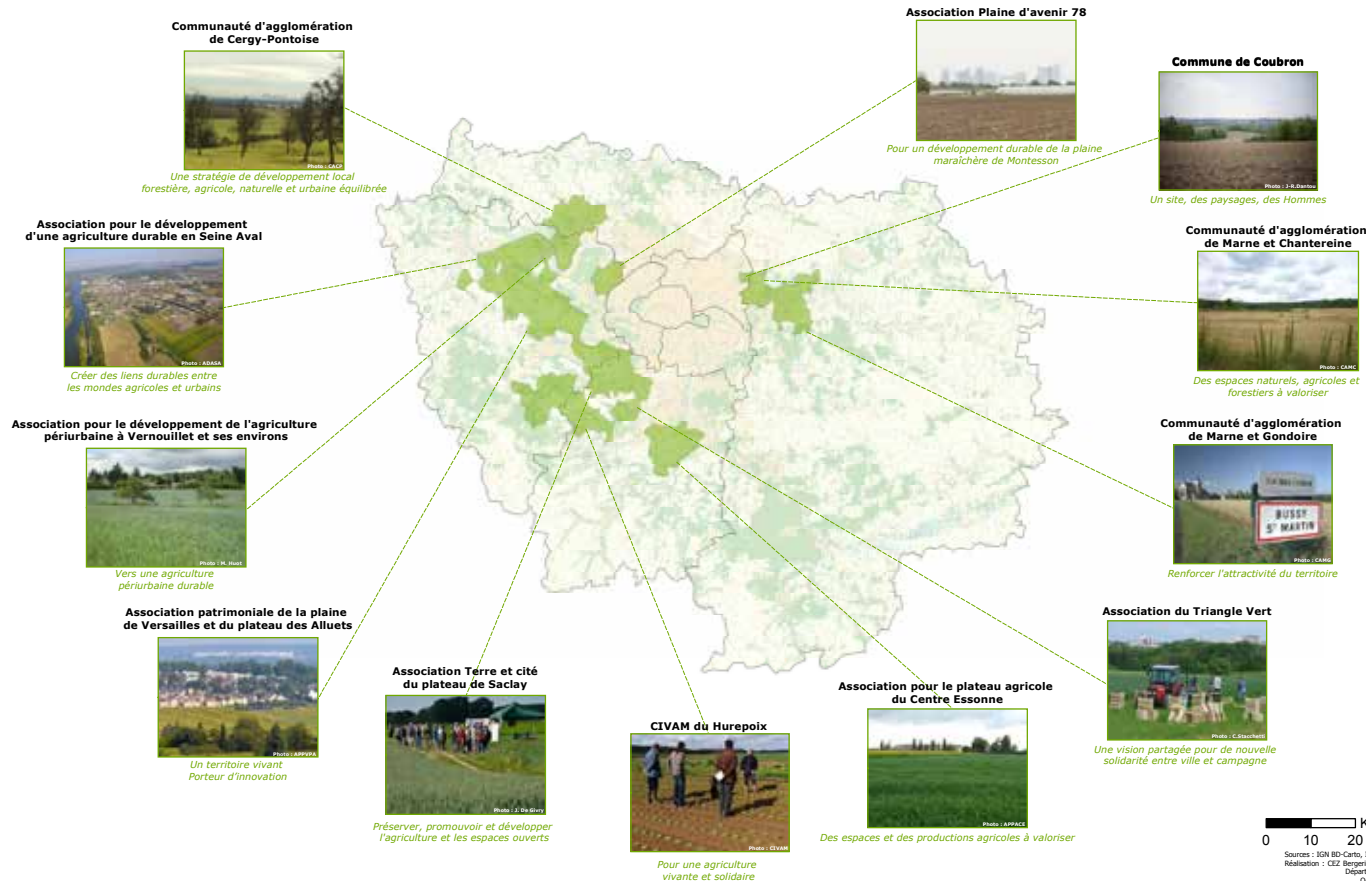
En Essonne, trois projets agri-urbains se sont développés pour pérenniser l'activité agricole encore présente et tenter d'inventer de nouvelles pratiques : l'APPACE, Association pour le plateau agricole du centre-Essonne, le Triangle vert des Villes maraîchères du Hurepoix et Terre et cité, sur le plateau de Saclay<sup>11</sup>. Ces territoires ont imaginé des outils pour une allier projet urbain et projet agricole : des circuits de visite afin de partager une connaissance des différentes composantes et des différents acteurs du territoire, des actions pour favoriser l'installation d'agriculteurs, la création de filières et la valorisation des produits locaux.

10 Corinne LEGENNE, Leire ARBELBIDE. *Comment traiter les fronts urbains ?* Les carnets pratiques. IAU, 2010.

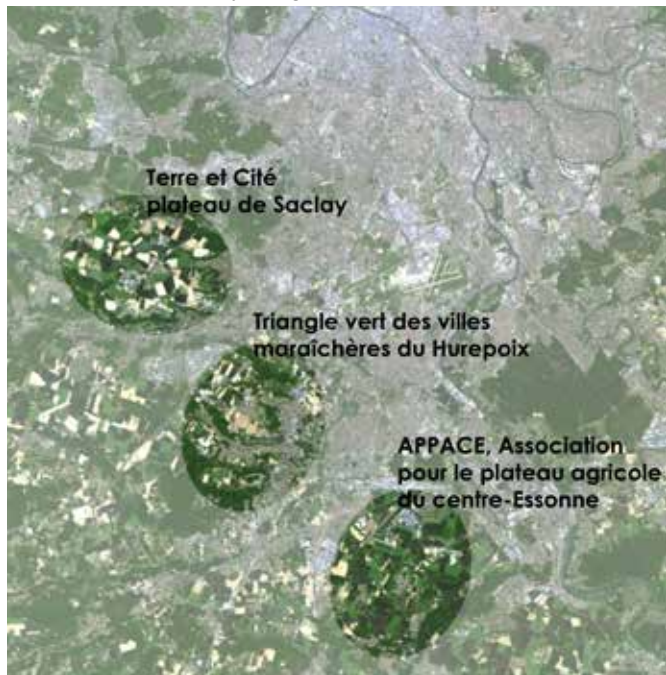
11 Sites des projets agri-urbains :  
APPACE, Association pour le Plateau Agricole du Centre Essonne : [appace91.e-monsite.com](http://appace91.e-monsite.com),  
LE TRIANGLE VERT des villes maraîchères du Hurepoix : <http://www.trianglevert.org>,  
ASSOCIATION TERRE ET CITÉ : [www.terreetcite.org](http://www.terreetcite.org)

### Territoires agri-urbains en Ile-de-France © Réseau Rural Français

## Les territoires de projet agriurbains en Île-de-France



### Trois projets agri-urbains en Essonne



m<sup>2</sup> a choisi de s'implanter le long de l'autoroute A10 sur une des communes riveraines du Triangle vert, Villebon-sur-Yvette ... avec la promesse de travailler avec les producteurs locaux.

Grâce au travail de l'association Terre et Cité, une Zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF) a été créée sur le Plateau de Saclay, en compensation de l'implantation de L'Opération d'intérêt national. Si les différents acteurs du territoire ont appris à dialoguer, les rapports entre cette nouvelle urbanisation et l'agriculture restent conflictuels. La création d'une lisière paysagère, prise sur les terres agricoles,

**Evolution territoriale du Triangle Vert**  
© Collectif PAP



**Avant pétrole, 1950** : Bois défrichés, prés labourés, étang comblé pour être mis en culture de primeurs, vergers plantés.



**Pétrole, 2000** : Contexte francilien peu favorable à l'agriculture, étalement urbain non maîtrisé, enclave ceinturée de grands axes de communication du Sud de Paris.



**Après-pétrole, 2015** : Trame bleue retrouvée, triangle vert agricole et récréatif mis en valeur, activités économiques locales démultipliées.

Comment traduire spatialement cette volonté de reconnaissance mutuelle ? La lisière entre espace urbain et espaces agricoles peut-elle devenir le lieu privilégié de la concrétisation de ces échanges ? Les mettant l'un et l'autre en valeur, une attention portée à cette « prima linea » se montrerait ainsi bénéfique aux deux types de projets. Pendant quelques années, le Triangle Vert a servi de terrain d'expérimentation à cette initiative, la morphologie du territoire venant complexifier la réponse donnée. Comment dessiner la lisière quand l'existant est discontinu ? Faut-il chercher à homogénéiser le front urbain, mais dans ce cas sacrifier de la terre agricole ? Quel positionnement adopter sur le traitement des clôtures ? Si leur manque de qualité entraîne une banalisation de l'espace, leur diversité peut sembler plus authentique que des tentatives d'uniformisation à intention esthétique. Faut-il construire les parcelles non bâties pour renforcer le front urbain ? Les lanières de maraîchage « en agrafe » permettent une transition douce entre la grande culture et l'urbain. Dans ces projets de territoire, l'agriculture est pensée comme un fil rouge pour dessiner les espaces publics péri-urbains, souvent en mal de qualification et d'usages.

La question de la lisière comme lieu de reconnaissance et de projet commun est ainsi toujours ouverte. Territoire hybride bordé par d'importantes infrastructures, le Triangle vert reste de fait fragile ; malgré sa reconnaissance, le projet agricole a finalement peu d'impact sur les formes urbaines qui se déploient sur son pourtour. Comble de l'ironie, un hypermarché de 14 000



Développement de la vente directe et des usages agri-urbains  
**Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix, Essonne**  
 © C. Stacchetti - Le Triangle Vert

accentue l'effet de mise à distance. De leur côté, les nouvelles constructions se déploient en usant d'un vocabulaire lié à l'aménagement durable : circulations douces, transport en commun, noues et jardins partagés. Mais elles restent encore trop indifférentes à l'agriculture qui les côtoie.

Malgré les tentatives de dialogue et les projets agri-urbains qui se sont développés en Île-de-France, l'agriculture n'est toujours pas un fondement pour les projets d'aménagement, qu'il s'agisse du choix de leur implantation ou de la cohérence entre les usages agricoles et urbains. Le projet d'Europa City, sur les terres agricoles du Grand Roissy est à cet égard un contre-exemple et un malencontreux symbole de ce rendez-vous manqué<sup>12</sup>. La terre est précieuse en Île de France<sup>13</sup>, elle est encore consommée trop facilement.

12 Le 25 août 2017, à la suite de l'enquête publique, un avis défavorable est rendu par le commissaire enquêteur sur la révision du plan local d'urbanisme de Gonesse et sur le projet d'urbanisation de 300 hectares de terrain (dont 80 par EuropaCity). Le commissaire fait état « des impacts environnementaux négatifs importants à très importants [en particulier s'agissant de la consommation massive de terres agricoles fertiles les plus proches de la capitale (...) favorables à l'autosuffisance alimentaire et aux circuits courts] ». Il souligne aussi les conséquences de l'imperméabilisation des sols et des atteintes à la biodiversité.

13 *Une métropole à ma table*, l'Île de France face aux défis alimentaires. Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île de France N°173, 2017.

Mais ne pourrait-on pas bousculer les manières d'imaginer l'urbanisation en faisant de l'agriculture le véritable point de départ de la réflexion ?

## L'ENJEU ALIMENTAIRE, OPPORTUNITÉ POUR UN URBANISME DE TRANSITION

Plusieurs ouvrages et travaux viennent d'aborder les défis alimentaires comme une nouvelle composante de l'aménagement : l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région parisienne vient ainsi de publier un ouvrage intitulé *Une Métropole à ma table* et la revue *Urbanisme* consacre un dossier à l'alimentation des urbains et à l'autonomie alimentaire des villes dans son dernier numéro<sup>14</sup>.

Paris a toujours été dépendant de ses périphéries pour se nourrir. La grande couronne, et notamment l'Essonne, avait développé à cet effet des cultures singulières : la fraise de Marcoussis, les haricots de Montlhéry. Un train, l'Arpajonnais, permettait de livrer directement les produits frais à Paris jusqu'en 1937. Dans son ouvrage susmentionné, l'IAU note que « longtemps, l'aire d'approvisionnement en denrées alimentaires de Paris se limitait à un périmètre de quelques 200 km autour de la ville. Cet espace, à l'agriculture diversifiée, a été capable de s'adapter à l'évolution de la demande urbaine jusqu'au milieu du XXème siècle. »

Aujourd'hui, les denrées circulent sur l'ensemble de la planète : « en deux siècles, la distance moyenne d'approvisionnement de l'Île de France est passée de 150 à 660 km et la population est passée de 700 000 à 12 millions d'individus. Cet étirement a profité à la route qui assure la quasi-totalité des flux alimentaires ».<sup>15</sup>

On le sait, ces modes d'acheminement ont un impact important sur le réchauffement climatique, mais aussi sur le paysage, la qualité de l'air, la santé et les produits consommés eux-mêmes. La question est donc posée : est-il possible de nourrir autrement une métropole de 12 millions d'habitants ? Par ailleurs, ce système dépendant de la route et du pétrole reste extrêmement fragile : l'autonomie alimentaire de Paris est évaluée à trois jours par le site « v'île fertile ».<sup>16</sup>

14 Caroline BRAND. "Le retour de l'alimentation à l'agenda des territoires". Revue *Urbanisme* n°405, 2017.

15 *Une métropole à ma table*, l'Île de France face aux défis alimentaires. Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île de France N°173, 2017.

16 Site v'île fertile : <http://www.vilefertile.paris/>



**Paysage agri-urbain, Essonne**  
© CAUE 91

Pour imaginer un projet commun plus sobre en énergie et plus résilient, l'alimentation devient donc une nouvelle entrée. « L'alimentation est un élément central du fonctionnement des territoires au même titre que l'habitat ou la mobilité »<sup>17</sup>.

Comment ce nouvel enjeu peut-il se traduire dans les documents de planification et la réalisation de projets ? Comment aller au-delà de la seule protection juridique, toujours précaire ?

### **DE L'INVESTISSEMENT LOCAL AUX VISIONS MÉTROPOLITAINES**

De nombreux projets développent des alternatives avec un fort investissement sur le produit local. Sur les territoires, des filières se constituent. On voit des agriculteurs s'installer et des circuits de production et de distribution se (re)former. L'implication des acteurs locaux peut-elle faire évoluer les projets vers une reconnaissance (y compris légale) de la fonction nourricière des terres agricoles dans les documents d'urbanisme ?

Par ailleurs, hors Île de France, des métropoles

s'engagent sur les réflexions d'autonomie alimentaire.

Rennes en est l'illustration avec le projet de recherche « Rennes Métropole, Ville vivrière » sous la direction de Catherine Darrot, enseignante-chercheuse à Agro-Campus Ouest<sup>18</sup>. Ce changement de paradigme y bouscule le traitement des espaces publics, les choix d'urbanisation et les modes de cultures, avec un recul de l'élevage au profit du maraîchage.

La ville de Lyon, quant à elle, est engagée dans Urbact II, un projet pour une alimentation durable des villes, et dans le pacte de politique alimentaire de Milan (Milan Urban Food Policy Pact signé en 2017 par 140 villes du monde<sup>19</sup>). Ce document cadre spécifie dans ses articles que « l'agriculture urbaine et périurbaine peut contribuer à protéger et à intégrer la biodiversité dans les paysages et les systèmes d'alimentation des métropoles... », et reconnaît que les thématiques alimentaires sont étroitement liées à d'autres thématiques urbaines, dont l'aménagement du territoire.

<sup>18</sup> Catherine DARROT (sous la direction de). Rennes Métropole, Ville vivrière ?. Agrocampus-ouest, Rennes métropole. 2011-2012.  
<sup>19</sup> Dont, en France : Paris, Nantes, Grenoble, Bordeaux, Marseille, Montpellier...

<sup>17</sup> Caroline BRAND. Le retour de l'alimentation à l'agenda des territoires. Revue Urbanisme n°405, 2017.



**Paysage agri-urbain, Essonne**  
© CAUE 91

L'heure est donc peut-être venue de mettre fin à cette approche duale entre urbanisation et agriculture. Parce qu'elle est transversale, la démarche paysagère est alors un véritable atout, comme le montre le travail de spatialisation du scénario Aferres2050 par le bureau d'études INITIAL<sup>20</sup> ou encore l'approche d'Alberto Magnaghi<sup>21</sup>, fondateur de l'École des territorialistes.

Jointe à la connaissance spatialisée fine du territoire agri-urbain, cette reconnaissance est le premier pas, indispensable pour imaginer une évolution dans nos pratiques d'aménageurs du territoire au profit de la qualité des paysages « post-pétroliers » de demain.

---

20 INITIAL, paysagistes dplg. La Campagne des paysages d'Aferres 2050. En partenariat avec le collectif PAP, le bureau associatif Solagro, et financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. [www.initialpaysagistes.com](http://www.initialpaysagistes.com).2016.

21 Alberto MAGNAGHI. La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun. Traduction E.Bonneau. Paris : Editions Étérotopia France/Rhizome.